



4

INTEROPÉRABILITÉ MONDIALE DES MODÈLES DE DONNÉES POUR LES DOCUMENTS COMMERCIAUX ET LES PLATES- FORMES DE COMMERCE





Dans un environnement numérique, pour que les Parties puissent échanger des données et des documents de manière transparente, tous les renseignements doivent être clairement définis et sans ambiguïté (Forum économique mondial/ CEE-ONU, 2017). Il est essentiel de parvenir à un accord à la fois sur le contenu sémantique (c'est-à-dire les définitions des données, par exemple pour savoir si le « port de débarquement » correspond au « port de déchargement ») et sur la syntaxe des données (c'est-à-dire la structure ou le format des données) pour s'assurer que les partenaires commerciaux souhaitant échanger des renseignements les comprennent de la même manière.

Il est également essentiel de garantir l'interopérabilité des plates-formes. Les diverses plates-formes en cours de développement, qu'elles soient pilotées par le secteur privé dans des domaines tels que le financement du commerce, les transports ou les guichets uniques nationaux, suivent leurs propres règles et fonctionnent encore souvent de manière isolée. Il est nécessaire de connecter les différentes plates-formes ou de développer des approches communes intersectorielles ou intergouvernementales pour permettre les flux mondiaux de données et de documents électroniques.

Le CEFAC-ONU et l'OMD ont tous deux élaboré des bibliothèques sémantiques (signification des concepts). La priorité doit maintenant être accordée à la promotion de leur utilisation et à l'élaboration de modèles de données conceptuels normalisés pour tous les documents commerciaux, de manière coordonnée, afin de permettre l'échange de renseignements de manière transparente d'un bout à l'autre de la chaîne d'approvisionnement.

Un modèle conceptuel de données définit les données à inclure dans un document, indépendamment de sa syntaxe (qui peut changer en fonction de la technologie ou du système). Pour favoriser l'interopérabilité des systèmes, il convient d'élaborer des méthodes normalisées d'échange de données à l'aide d'API.

Les initiatives visant à élaborer des modèles de données normalisés évoluent souvent dans une structure cloisonnée, ce qui nuit aux efforts de

« Le manque d'alignement des modèles et des traitements de données limite l'échange transfrontières de documents et de renseignements commerciaux. »

« Il est nécessaire de connecter les différentes plates-formes ou de développer des approches communes intersectorielles ou intergouvernementales pour permettre les flux mondiaux de données et de documents électroniques. »

normalisation. L'encadré 23 donne des exemples d'initiatives de normalisation des documents et processus commerciaux électroniques. Certaines portent sur des secteurs particuliers, comme le Modèle de données de l'OMD, qui est axé sur les renseignements dont ont besoin les autorités douanières et autres organismes de réglementation pour la mainlevée et le dédouanement des produits.

D'autres initiatives sont plus générales et couvrent l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement (par exemple le modèle de données de référence acheter-expédier-payer du CEFAC-ONU).¹ Certaines sont menées par de grandes organisations internationales, d'autres par des entreprises privées. Certaines initiatives portent également sur les documents commerciaux tels que les factures. Pour CERTAINS documents commerciaux, cependant, il n'existe pas encore de norme (par exemple pour les connaissances relatifs aux expéditions de vrac sec et liquide); et dans l'ensemble, le taux d'adoption des normes existantes reste limité.

Le manque d'alignement des modèles et des traitements de données limite l'échange transfrontières de documents et de renseignements commerciaux. Par exemple, malgré les efforts déployés par les gouvernements pour mettre en place des guichets uniques nationaux afin d'accélérer le mouvement, la mainlevée et le dédouanement des marchandises, l'échange de renseignements entre les guichets uniques nationaux continue de reposer sur des documents en format papier pour répondre aux exigences des partenaires commerciaux, des homologues et des autorités transfrontières. Il n'existe pas de taxonomie commune ni d'éléments de données contenus dans les documents commerciaux, et seuls quelques ACR (par exemple, l'Accord États-Unis-Mexique-Canada) et régions (par exemple l'ASEAN, l'APEC) ont travaillé sur l'interopérabilité pour relier les guichets nationaux uniques.

Pour résoudre ces problèmes d'interopérabilité, l'ICC a lancé en 2020 l'Initiative en matière de normes numériques (DSI) avec le soutien d'Enterprise Singapore et de la Banque asiatique de développement, ainsi qu'avec la participation de l'OMC. La DSI vise à coordonner les efforts de normalisation

ENCADRÉ 23**EXEMPLES D'INITIATIVES DE NORMALISATION POUR LES DOCUMENTS ET PROCESSUS COMMERCIAUX ÉLECTRONIQUES****Facturation électronique**

Le CEFACT-ONU a mis au point un modèle de données de facture électronique intersectoriel dérivé du modèle de données de référence de la chaîne d'approvisionnement du CEFACT-ONU. Une facture étant potentiellement réutilisée pour de multiples opérations (vente, transport, dédouanement, fiscalité, remise, assurance), de nombreux acteurs joueront le rôle de destinataire (très souvent dans des économies différentes), d'où l'importance d'utiliser une norme internationale avec des définitions sémantiques claires. La facturation électronique améliore l'efficacité, permet de réduire les coûts et minimise la probabilité de fraude de documents. Il existe d'autres normes de facturation électronique, telles que la norme Peppol (voir plus bas). Le CEFACT-ONU a élaboré de nombreuses autres normes pour les documents commerciaux, notamment les listes de colisage, les avis de livraison, les connaissements et les feuilles de route, les certificats et les rapports d'inspection, les marchandises dangereuses et les déclarations relatives à la sécurité.

Gestion des transactions entre entreprises

GS1 a élaboré une méthodologie sémantique pour définir un ensemble complet de données neutres sur le plan syntaxique qui peut être partagé dans une transaction entre des partenaires commerciaux, puis mis en correspondance avec différentes syntaxes : i) European Article Number Communication (EANCOM), un sous-ensemble de la norme ISO 9735 relative à la transmission électronique des données en matière d'administration, de commerce et de transport (EDIFACT)); ii) GS1 XML; et iii) des modèles de données mondiaux externes, tels que le modèle de données de référence de la chaîne d'approvisionnement du CEFACT-ONU et la facture principale du Comité européen de normalisation (CEN).

Marchés publics

Dans le domaine de l'approvisionnement électronique, Peppol fournit un ensemble de spécifications techniques et de modèles de données pour faciliter l'échange de documents électroniques normalisés sur le réseau Peppol (par exemple, les commandes électroniques, les avis d'expédition électroniques, les factures électroniques, les catalogues électroniques, les réponses au niveau des messages). Peppol est régi par une structure d'accords multilatéraux qui est

détenue et administrée par OpenPeppol, une association internationale à but non lucratif comprenant des membres du secteur public et du secteur privé. Le SADEA fait explicitement référence aux normes PEPPOL.

Logistique et transports

La Digital Container Shipping Association (DCSA) a récemment publié une norme de connaissance électronique pour les expéditions conteneurisées. Pourtant, il n'existe toujours pas de norme de connaissance électronique pour les expéditions en vrac dans le secteur des produits de base. Le Conseil maritime et baltique international (BIMCO) s'est associé à l'ICC pour établir une norme acceptée à l'échelle mondiale pour les connaissements électroniques relatifs aux expéditions de vrac sec et liquide. À l'instar de la norme DCSA, la norme du BIMCO sera entièrement alignée sur le modèle de données de référence du transport multimodal du CEFACT-ONU, afin de garantir des transactions transfrontières fluides et transparentes pour les connaissements électroniques.

La Fédération internationale des associations de transitaires et assimilés (FIATA) a commencé à mettre en place des documents commerciaux normalisés il y a plus de 65 ans, dont l'attestation de prise en charge du transitaire (en 1955), le certificat de transport (en 1959), le connaissement de transport combiné négociable (1970) et le récépissé d'entrepôt (en 1975). Des normes sur les récépissés d'entrepôt électroniques sont en préparation.

L'IATA a introduit le ONE Record comme modèle commun pour faciliter l'échange de données en temps réel entre les compagnies aériennes de fret, les chargeurs, les transitaires, les fournisseurs de services d'escale et les autres intervenants de la chaîne d'approvisionnement. Cette norme de partage des données sur le fret aérien vise à établir un enregistrement unique d'une expédition.

Douanes

Le Modèle de données de l'OMD comprend des ensembles de données pour les différentes procédures douanières et les renseignements nécessaires aux autres organismes de réglementation transfrontières pour le dédouanement aux frontières. Le modèle est conforme à d'autres normes internationales, telles que le Répertoire d'éléments de données commerciales des Nations Unies (UNTDDED).

Au niveau régional, le guichet unique de l'ASEAN est le fruit d'une action commune du Conseil consultatif des entreprises de l'ASEAN et de l'Office des affaires étrangères du Commonwealth et du développement (FCDO) du Royaume-Uni. Il relie les plates-formes commerciales numériques nationales (NDTP) à un réseau régional qui normalise l'échange numérique de documents générés par le secteur privé pour les pays membres de l'ASEAN et leurs principaux partenaires commerciaux. Une équipe de recherche d'International Economics Ltd, d'IMC Worldwide et de l'Université du Sussex a étudié la taxonomie et les différents éléments de données contenus dans divers documents commerciaux, et a recommandé des normes pour différents aspects relatifs aux données commerciales numériques, allant de la sémantique et de la syntaxe à la communication et à la sécurité.

Les NDTP peuvent favoriser l'harmonisation en permettant à tous les partenaires commerciaux d'interagir via une plate-forme unique, ce qui réduit les barrières à l'entrée pour les entreprises. Elles apportent de l'efficacité grâce à l'automatisation et à la simplification des processus, notamment l'échange de données en temps réel et la réduction des coûts commerciaux associés. Elles créent de la transparence grâce au partage sécurisé des données directement entre les partenaires de la chaîne d'approvisionnement. Enfin, les NDTP assurent la sécurité grâce à la capacité d'authentifier les parties et d'enregistrer numériquement les transactions, ce qui permet de réduire les renseignements inexacts et la fraude.

entre les secteurs pour combler les lacunes, favoriser l'adoption des normes existantes et, à terme, permettre d'échanger des données en toute transparence d'un bout à l'autre de la chaîne d'approvisionnement.

La DSI a également pour objectif de favoriser l'harmonisation de l'ensemble des règles de la plate-forme élaborées par le secteur privé. Toutes les organisations qui soutiennent le mandat principal de la DSI peuvent participer, quel que soit leur secteur ou leur localisation. De même, certains organismes nationaux de normalisation collaborent à l'élaboration de normes internationales (par exemple, l'initiative ASEAN-Australie sur les normes du commerce numérique²).

Comment les accords commerciaux peuvent-ils favoriser une plus grande utilisation des modèles de données pour les documents commerciaux et l'interopérabilité des plates-formes?

Malgré la grande variété de documents inhérents aux transactions commerciales, les accords commerciaux n'ont jusqu'à présent encouragé l'utilisation de normes que pour un nombre limité de documents commerciaux, à savoir la facturation électronique et la certification électronique pour les produits agricoles. Des accords tels que le DEPA et le SADEA encouragent les gouvernements à se tourner vers l'interopérabilité des systèmes de facturation électronique en adoptant des normes et des directives internationales sur la facturation électronique. Le SADEA envisage également l'interopérabilité de la certification électronique des produits

agricoles. Des références éventuelles à des normes internationales sont également en cours d'examen dans le cadre de l'initiative conjointe de l'OMC sur le commerce électronique.

Les accords commerciaux pourraient étendre cette approche à tous les documents commerciaux importants pour lesquels des lignes directrices ou des normes internationales existent et encourager leur utilisation. En l'absence de telles directives ou normes, les accords commerciaux pourraient encourager les gouvernements à accélérer les efforts de normalisation au niveau mondial, comme l'initiative ASEAN-Australie sur les normes commerciales numériques.

De nombreux accords commerciaux, dont l'Accord sur la facilitation des échanges de l'OMC, encouragent l'utilisation des guichets uniques nationaux pour accélérer le mouvement, la mainlevée et le dédouanement des marchandises. Toutefois, à l'exception de quelques accords commerciaux récents, aucun d'entre eux ne prend en compte la question cruciale de l'interopérabilité des guichets uniques nationaux.

NOTES DE FIN

1. Le modèle de données de référence acheter-expédier-payer fournit des modèles de données communs utilisés dans le domaine du transport et de la logistique ainsi que dans le domaine de la chaîne d'approvisionnement et des marchés publics. Ces modèles de données communs sont fondés sur la Bibliothèque de composants communs de l'ONU, à l'instar de nombreuses autres normes (par exemple celles du GS1). Voir https://unece.org/fileadmin/DAM/cefact/brs/BuyShipPay_BRS_v1.0.pdf.
2. Voir <https://www.standards.org.au/engagement-events/international/asean-australia-digital-trade>.